

**Conseil communal du jeudi 28 février 2013.**

**Séance publique - Point 25 – Modules scolaires désaffectés de Mortroux. – Partenariat public – privé.**

**Intervention Cloes J. - Groupe Renouveau**

Question à M. Voos.

La Société ATG qui, selon le projet, deviendrait l'emphytéote est une Société Anonyme de laquelle M. Voos est Administrateur.

Ce n'est donc pas une « Association Sans But Lucratif », au contraire, c'est une société censée faire des bénéfices.

Avez-vous fait un « business plan » relatif au projet ?